

Nom de la collectivité :

Délégué à la protection des données de la collectivité : **ATD 24, 2 place Hoche, 24 000 PERIGUEUX** ou **dpd.mutualise@atd24.fr**

FORMULAIRE DE DEMANDE D'EXERCICE DE VOS DROITS

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) général sur la protection des données (RGPD) 2016/679 du 27 avril 2016, vous bénéficiez de plusieurs droits sur vos données à caractère personnel ou celles de vos enfants mineurs, ainsi que sur le traitement de celles-ci.

Afin d'exercer ces droits, nous vous prions de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous et le renvoyer :

- Soit par courrier postal adressé :
 - à Maison des communes et des services publics - Le Bourg 24250 St-Martial-de-Nabirat
 - Ou **DPD de l'ATD 24, 2 place Hoche, 24000 PERIGUEUX**
- Soit par courrier électronique à :
 - contact@comcomdv.fr
 - Ou dpd.mutualise@atd24.fr

I - Identification du demandeur

Nom : Prénom :

Email :

Adresse :

Code postal : Ville :

Si votre demande concerne votre enfant mineur :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

II – Droit(s) invoqué(s)

Droit d'accès à vos données personnelles

Vous souhaitez savoir si la collectivité traite ou non vos données à caractère personnel, et, dans l'affirmative, vous souhaitez en obtenir une copie (conformément à l'article 15 «Droit d'accès de la personne concernée» du RGPD).

Dans ce cadre, vous souhaitez :

- accéder à vos données personnelles
- obtenir une **copie** de vos données personnelles
- obtenir la **confirmation** que des données vous concernant sont traitées

Droit de rectification de vos données personnelles

Vous considérez que certaines données à caractère personnel vous concernant sont inexactes ou incomplètes (conformément à l'article 16 «Droit de rectification» du RGPD).

Nous vous prions, le cas échéant, de préciser les données visées par la demande de rectification:.....

Droit à l'effacement de vos données personnelles

Vous ne souhaitez plus que vos données à caractère personnel fasse l'objet d'un traitement par notre collectivité/structure (conformément à l'article 17 «Droit à l'effacement («droit à l'oubli»)» du RGPD).

✓ Nous vous prions, le cas échant, de préciser les données visées par la demande d'effacement :.....

✓Ainsi que les motifs de la demande d'effacement :.....

.....

Droit d'opposition à un traitement de vos données personnelles :

Vous vous opposez aux traitements de vos données à caractère personnel visés aux article 6 § 1 e) ou f) du RGPD, à savoir, le traitement nécessaire à l'exécution d'une mission de service public par le responsable du traitement, ou le traitement nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par le responsable du traitement ou un tiers, ou bien le cas où vous ne souhaitez plus que vos données à caractère personnel soient traitées à des fins de prospection commerciale (conformément à l'article 21 «Droit d'opposition» du RGPD).

✓ Nous vous prions, le cas échéant, de préciser les données visées par la demande d'opposition à un traitement:.....

Ainsi que les motifs de la demande d'opposition :.....

.....

Droit de limitation du traitement

Vous demandez à limiter le traitement de vos données personnelles car vous considérez qu'un des éléments suivants est applicable (article 18 du RGPD) :

- Vous contestez l'exactitude de vos données à caractère personnel et vous demandez une limitation du traitement pendant une durée permettant au Responsable du traitement d'en vérifier l'exactitude,
- Bien que le traitement soit illicite aux termes de la réglementation, vous vous opposez à l'effacement de vos données à caractère personnel et vous exigez à la place la limitation de leur utilisation,
- Le Responsable du traitement n'a plus besoin de traiter vos données à caractère personnel mais celles-ci vous sont encore nécessaires pour la constatation, l'exercice ou la défense d'un droit en justice, vous demandez la poursuite du traitement de ces données, limité à la mise en œuvre de ce droit.

- Vous vous êtes opposé au traitement en vertu de l'article 21 du RGPD. Le traitement est limité le temps de vérifier, pour le responsable de traitement, si les motifs qu'il invoque prévalent sur les vôtres.

✓ *Nous vous prions, le cas échéant, de préciser les données visées par la demande de limitation:.....*

Droit à la portabilité de vos données

Vous demandez que les données à caractère personnel que vous avez fournies à la collectivité:

Vous soient transmises dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine,

Et/ou

soient transmises de la même façon à un autre Responsable du traitement (un autre organisme par exemple).

Notez que le droit à la portabilité ne s'applique pas à toutes vos données personnelles.

Il ne s'applique que si vos données sont traitées de manière automatisée (les fichiers papiers ne sont donc pas concernés) et sur la base de votre consentement préalable ou de l'exécution d'un contrat conclu avec vous.

Veillez indiquer les traitements et/ou les données à caractère personnel concernés par votre demande et s'il y a lieu, les coordonnées du Responsable du traitement à qui vos données à caractère personnel doivent être transmises:.....

.....
.....

III – En cas de mandat

Vous pouvez donner un **mandat** à la personne de votre choix pour exercer vos droits. Dans ce cas, la personne choisie doit présenter un courrier précisant l'objet du mandat (exercice du droit), justifier de son identité et de la vôtre.

Date

Signature

Concernant les données personnelles collectées à l'occasion de l'exercice des droits

Les données personnelles recueillies dans ce formulaire sont traitées par la collectivité/structure, responsable de traitement, pour répondre à votre demande d'exercice de droit sur le fondement de ses obligations légales et réglementaires. Toutes les données personnelles collectées dans ce cadre sont obligatoires. Si vous ne les communiquez pas, votre demande ne pourra être traitée. Vos données peuvent être communiquées au Délégué à la Protection des Données (DPD) de la collectivité ; aux prestataires de services et sous-traitants réalisant des prestations pour son compte ; mandataires indépendants ; autorités judiciaires ou agences d'Etat, organismes publics sur demande et dans la limite de ce qui est permis par la réglementation, certaines professions réglementées telles qu'avocats, notaires, commissaires aux comptes. Ces données sont conservées jusqu'à ce que les droits de recours en justice soient épuisés.

Si vous avez des questions concernant l'utilisation de vos données, vous pouvez contacter notre Délégué à la protection des données (DPD) par voie postale ou mail.

Ces données personnelles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, par courrier adressé à la collectivitéou en contactant notre délégué à la protection des données aux coordonnées suivantes : ATD 24, DPD 2 place Hoche, 24 000 PERIGUEUX ou dpd.mutualise@atd24.fr

En outre, vous êtes en droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et de Libertés en France (CNIL).